

Vaccination combinée Grippe – COVID-19 (12 octobre 2022)

Prof. Jean-Michel Dogné

Points importants et mémo vaccination COVID-19 et Grippe

Grippe

- Y a-t-il plus de risque que l'on assiste à une épidémie de grippe cette saison (gestes barrières moindres, épidémie de grippe en hémisphère sud (Australie) ?
- Ce que l'on craint, c'est qu'une juxtaposition de l'épidémie de grippe et de coronavirus entraîne une surcharge du système de santé (**twindémie**).
- Pour garantir une protection adéquate des individus et des groupes à risque, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies recommandent une couverture vaccinale de 75 % pour la grippe.
- Janvier, février et mars, sont a priori les mois plus propices à une épidémie de grippe.

COVID-19

L'épidémiologie actuelle montre les débuts de la 8^{ème} vague (début octobre 2022)

<https://datastudio.google.com/embed/reporting/c14a5cfc-cab7-4812-848c-0369173148ab>

Conclusion (date 12 octobre 2022)

1. **La vaccination contre le COVID-19** dans les populations à risque telles que recommandées par le CSS (9721) est **prioritaire** au vu de la 8^{ème} vague de COVID-19 qui a débuté.
2. **La vaccination contre la Grippe** dans les populations à risque telles que recommandées par le CSS (9699) est **nécessaire afin d'anticiper l'épidémie de novembre 2022 - mars 2023. Elle est recommandée à partir de mi-octobre ;**
3. **La vaccination simultanée contre le COVID-19 et la grippe saisonnière est possible (Un dans le bras gauche, l'autre dans le droit).**
4. En aucun cas une vaccination **ne doit être retardée** pour avoir la vaccination simultanée
5. A la date du 12 octobre 2022, **si une vaccination doit être proposée séparément,** vacciner en priorité contre le COVID-19 et fin du mois d'octobre contre la grippe paraît une planification acceptable sur base des données épidémiologiques actuelles.

Deux avis du conseil supérieur de la santé doivent être pris en compte :

Avis Avril 2022 CSS n° 9699 : GRIPPE

Cet avis porte sur la vaccination contre la grippe saisonnière et détermine quels groupes de la population devraient être vaccinés en priorité.

Jusqu'à quand faut-il vacciner ?

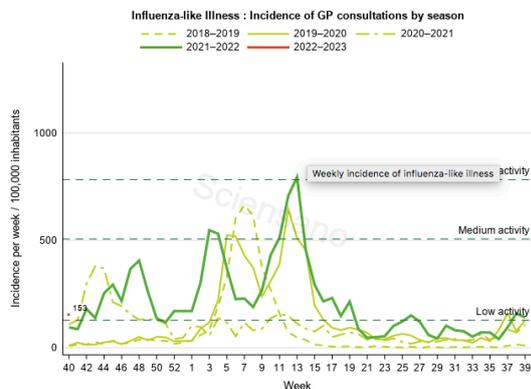
La saison grippale dure en moyenne 8 à 12 semaines. La vaccination contre la grippe saisonnière reste donc opportune tant que le pic d'incidence de la grippe n'est pas encore atteint :

- FR : <https://www.sciensano.be/fr/sujets-sante/influenza/chiffres>

- NL : <https://www.sciensano.be/nl/gezondheidsonderwerpen/influenza/cijfers>

Groups audience:

Réseau des médecins vigiles



Après ce pic, la vaccination peut être envisagée au cas par cas, en concertation avec le médecin traitant.

Conclusion :

*Le CSS recommande la vaccination à partir **de la mi-octobre** ;*

*La vaccination contre la grippe assure une protection **dans les 10 à 15 jours suivant l'injection.***

La vaccination simultanée contre le COVID-19 et la grippe saisonnière est possible (CSS 9675). Des études récentes montrent que la vaccination simultanée est sûre et efficace (ComfluCOV Trial ; Lazarus et al, 2021 ; Toback et al, 2022 ; Izikson et al, 2022).

Avis 9721 - COVID-19 vaccination automne-hiver saison 2022 – 2023

https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/20220706_shc-9721_covid-19_booster_autumn-winter_2022-2023_vweb_1.pdf

La campagne doit donc être « aussi compacte que possible » pour maximiser les bénéfices de la vaccination contre le COVID-19.

Le CSS recommande **un intervalle d'au moins 3 mois mais de préférence de 6 mois** pour l'administration d'une dose supplémentaire de rappel avec un vaccin à ARNm.

Vaccination simultanée

Certaines études montrent que la vaccination simultanée est sûre et efficace. Par conséquent, la vaccination simultanée contre le COVID-19 et la grippe saisonnière est possible (SHC 9675, 07/10/2021).

Cependant, **en aucun cas une vaccination ne doit être retardée pour cette seule raison, mais uniquement sur la base des prévisions épidémiologiques les plus fiables et de la durée attendue d'efficacité vaccinale des différents vaccins.**

- **Pour le COVID-19** : le CSS recommande que tous les groupes à risque tels que définis dans cet avis soient vaccinés d'ici fin septembre 2022 au plus tard.

- **Pour la grippe** : le CSS recommande la vaccination contre la grippe saisonnière 2022 - 2023 à partir de mi-octobre 2022 (CSS 9699, 06/04/2022).